## SOMMAIRE

LISTE DES AE	BRÉVIATIONS	9
AVERTISSEM	ENT	10
INTRODUCTIO	ON	13
PREMIÈRE PA LA DIMENSIO	ARTIE ON MATÉRIELLE DU MARCHÉ INTÉRIEUR	21
CHAPITRE 1	L'UNION DOUANIÈRE EUROPÉENNE	23
Section 1	Le champ d'application de l'union douanière  § 1. Le champ d'application matériel	24 25 26
Section 2	Les conséquences de l'union douanière	27 27 28
CHAPITRE 2	L'ÉLIMINATION DES ENTRAVES DÈ NATURE PÉCUNIAIRE	29
Section 1	L'interdiction de toute taxe d'effet équivalant aux droits de douane.  § 1. La notion de taxe d'effet équivalent § 2. La distinction des taxes d'effet équivalent et des autres catégories de prélèvements	29 30 32 34
Section 2	L'interdiction de certaines impositions intérieures § 1. Les diverses limites à la fiscalité des marchandises § 2. L'interdiction des impositions discriminatoires A. La notion de similitude des produits B. La notion de supériorité des impositions § 3. L'interdiction des impositions protectrices	37 38 38 38 40

Droit du marché intérieur européen		
Section 3	Les possibilités d'action reconnues aux États	14
	et aux particuliersÉtata à l'Islandia d'action d'action	41
	§ 1. Le consentement des États à l'harmonisation fiscale	41
	A. L'harmonisation de la taxe sur la valeur ajoutée	42
	B. L'harmonisation des droits d'accise	44
	§ 2. Le choix par les États d'une politique fiscale	47
	A. L'allégement fiscal	47
	B. L'alourdissement fiscal	48
	§ 3. Le droit des particuliers à la répétition de l'indu	49
	A. Les procédures de répétition	50
	B. Le montant de la répétition	51
CHAPITRE 3	L'ÉLIMINATION DES ENTRAVES DE NATURE NON PÉCUNIAIRE	53
Section 1	La notion de mesure d'effet équivalent	53
COCHOIL	§ 1. La définition de principe des mesures d'effet	00
	équivalent applicables à l'importation	. 54
	§ 2. La délimitation de la notion de mesures d'effet	. 01
	équivalent applicables à l'importation	56
	§ 3. La notion spécifique de mesures d'effet équivalent	00
	applicables à l'exportation	64
0 1: 0		0-1
Section 2	Les limites à l'interdiction	00
	des mesures d'effet équivalent	66
	§ 1. Les assouplissements apportés	00
	par la jurisprudence Cassis de Dijon	68
	A. Le contenu de la notion d'exigence impérative	69
	B. La portée de la notion d'exigence impérative	70
	§ 2. Les dérogations admises par l'article 36	
	du traité FUE (ex-art. 30 TCE)	71
	A. Les cinq premières raisons justificatives	
	de dérogations	73
	B. La sixième raison : la protection des droits	
	de propriété intellectuellede	77
	§ 3. Les dérogations résultant de principes généraux	
	du droit	82
	A. Le principe de précaution	83
	B. Le principe du respect des droits fondamentaux	84
	§ 4. Les conditions de licéité des mesures nationales	
	restrictives	85
	A. Le défaut d'harmonisation communautaire	
	complète	86
	B. Le caractère non-discriminatoire de la mesure	89
	C. L'absence de restriction commerciale déguisée	91
	D. Le respect du principe de proportionnalité	91

	Sommaire	
Section 3	L'action de l'Union contre les restrictions à la libre circulation des marchandises § 1. L'amélioration des moyens d'information	93
	et de contrôle § 2. Le contrôle des produits introduits à partir d'un autre État membre	95
	§ 3. La normalisation technique	100
	A. La mise en œuvre d'une harmonisation	101
	B. La mise en place d'une information mutuelle	104
DEUXIÈME PA LA DIMENSIO	ARTIE ON PERSONNELLE DU MARCHÉ INTÉRIEUR	107
CHAPITRE 1	LES BÉNÉFICIAIRES DE LA LIBERTÉ DE CIRCULATION	109
Section 1	Les personnes	109
Section	§ 1. Les personnes physiques  A. Les personnes exerçant	109
	une activité professionnelle B. Les membres de la famille de la personne exerçant	110
	l'activité professionnelle	115
	C. Les personnes non actives  D. Les membres de la famille de la personne	118
	non active	119
	E. La portée de la citoyenneté européenne § 2. Les personnes morales	120 123
Section 2	Les services	124
	§ 1. Une activité économique	125
	§ 2. La fourniture de prestations contre rémunération	125
	§ 3. Un contexte d'extranéité	126
CHAPITRE 2	LA MISE EN ŒUVRE DE LA LIBERTÉ	
	DE CIRCULATION	129
Section 1	Les droits reconnus aux bénéficiaires de la liberté de circulation	130
	professionnelle	131
	A. Le droit de déplacement	132
	B. Le droit de séjour	134
	§ 2. Les droits liés à l'activité professionnelle	136 136
		. 00

Droit du i	marché intérieur européen	
	B. Le droit d'établissement	138 142 147 147
Section 2	Le régime des droits de libre circulation des personnes et des services § 1. Le régime des activités salariées § 2. Le régime des activités indépendantes A. Le cadre général de l'action de l'Union B. Le régime de certaines professions indépendantes	151 154 154 156
	C. L'apport de la directive sur les services dans le marché intérieur  § 3. Les dispositions communes aux professions réglementées.  A. Les directives générales de reconnaissance mutuelle des diplômes.  B. La directive relative à la reconnaissance	159 161 162
	des qualifications professionnelles  § 4. La dimension fiscale de la libre circulation des personnes	163 167 168 175
CHAPITRE 3	LES LIMITES À LA LIBERTÉ DE CIRCULATION	179
Section 1	La soustraction de certaines activités professionnelles à la liberté d'accès  § 1. La soustraction des emplois dans l'administration publique  § 2. La soustraction des activités participant à l'exercice de l'autorité publique.	179
Section 2	L'application de dispositions nationales fondées sur l'intérêt général § 1. Le cas de la fraude à la loi § 2. L'admission de raisons impérieuses d'intérêt général A. Des impératifs légitimes B. Le jeu des impératifs légitimes en matière de libre prestation de services	184 185 186 186

	Sommaire	
	C. Le jeu des impératifs légitimes	
	en matière de droit d'établissement	192
	de libre circulation des travailleurs E. La codification des justifications invocables	195
	dans la directive sur les services dans le marché intérieur	195
Section 3	L'invocation des raisons d'ordre public,	
	de sécurité publique et de santé publique	196
	§ 1. Les justifications des mesures restrictives	197
	admises	197
	B. Les caractères propres aux diverses justifications	
	admises	198
	§ 2. Le régime des mesures restrictives	201
TROISIÈME	PARTIE	205
CHAPITRE	UNIQUE	
	LA DIMENSION FINANCIÈRE	
	DU MARCHÉ INTÉRIEUR	207
Section 1	La mise en œuvre de la libre circulation	
	des capitaux	208
	§ 1. Une libération progressive	208
	C O I	
	§ 2. La consécration d'une libération complète	
	A. La libération d'une liberation complete	210
	A. La libération consacrée par la directive de 1988	210
	A. La libération consacrée par la directive de 1988      B. La libération parachevée par le traité     de Maastricht	<ul><li>210</li><li>211</li></ul>
	A. La libération consacrée par la directive de 1988      B. La libération parachevée par le traité de Maastricht	<ul><li>210</li><li>211</li><li>214</li></ul>
	A. La libération consacrée par la directive de 1988  B. La libération parachevée par le traité de Maastricht  C. Les apports procéduraux du traité de Lisbonne  § 3. Les droits maintenus au profit des États  A. La réserve de compétence nationale	<ul><li>210</li><li>211</li><li>214</li><li>215</li></ul>
	A. La libération consacrée par la directive de 1988  B. La libération parachevée par le traité de Maastricht  C. Les apports procéduraux du traité de Lisbonne  § 3. Les droits maintenus au profit des États	<ul><li>210</li><li>211</li><li>214</li><li>215</li><li>216</li></ul>
Section 2	A. La libération consacrée par la directive de 1988  B. La libération parachevée par le traité de Maastricht  C. Les apports procéduraux du traité de Lisbonne  § 3. Les droits maintenus au profit des États	<ul><li>210</li><li>210</li><li>211</li><li>215</li><li>216</li><li>218</li></ul>
Section 2	A. La libération consacrée par la directive de 1988  B. La libération parachevée par le traité de Maastricht	<ul><li>210</li><li>211</li><li>214</li><li>215</li><li>216</li><li>218</li><li>223</li></ul>
Section 2	A. La libération consacrée par la directive de 1988  B. La libération parachevée par le traité de Maastricht	<ul><li>210</li><li>211</li><li>214</li><li>215</li></ul>

Droit du marché intérieur européen	
§ 2. Le marché boursier et les valeurs mobilières	227
(OPCVM) et aux entreprises d'investissement B. La réglementation relative au fonctionnement	228
du marché boursier	229
§ 3. L'activité d'assurance	230
§ 4. Les services de paiement	232
BIBLIOGRAPHIE GÉNÉRALE	234
INDEX ALPHABÉTIQUE	235